

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **115 (1989)**

Heft 25

PDF erstellt am: **24.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Office fédéral des constructions, Berne	Bâtiments administratif, de service et d'exploitation, Neuchâtel, CI + CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel, inscrits au registre cantonal avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1989, architectes inscrits au REG A ou B avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1989	1 <sup>er</sup> déc. 89 (23 juin 89)	13/89 B 108
Commune de Locarno	Riassetto dell'area Piazza Grande - Largo Zorzi - Giradini Rusca	Architectes inscrits à l'OTIA, établis au Tessin au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1989 et architectes tessinois de l'extérieur professionnellement qualifiés	1 <sup>er</sup> déc. 89 (21 juil. 89)	
Comune di Massagno TI	Studio urbanistico del quartiere «Valletta», Massagno	Il concorso è aperto a chi è iscritto all'albo OTIA del Cantone Ticino, ramo architettura, a decorrere dal 31.12.1987, o a cittadini ticinesi domiciliati fuori Cantone che alla stessa data avevano i requisiti necessari per esservi iscritti	7 déc. 89 (16 juin 89)	
Ville d'Olten	Ecole médico-pédagogique, Olten, CP	Architectes originaires du canton de Soleure ou établis dans le canton depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1988	8 déc. 89 (dès le 29 mai 89)	
Commune de Baar/ZG	Maison de retraite, St.-Martinspark, Baar, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Zoug depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1988 ou originaires de la commune de Baar	15 déc. 89 (dès le 1 <sup>er</sup> juin 89)	
Etat du Valais Service des bâtiments	Centre sportif cantonal à Steg, Haut-Valais, CP	Architectes établis depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1989 et architectes valaisans domiciliés en Suisse	10 janv. 90 (31 juil. 89)	suit
Ministère hellénique de la culture, Athènes	Nouveau musée de l'Acropole, Athènes, CI + CP	Tous les architectes du monde, seuls ou en équipes, autorisés à pratiquer dans leur pays en date du 1 <sup>er</sup> mai 1989 <b>Voir IAS 21/89, p. B 178, 24/89, p. B 207</b>	31 janv. 90 (15 juil. 89)	13/89 B 109
Municipalité de Bussigny/VD	Centre de Bussigny, VD CP	Architectes établis dans le canton de Vaud avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1989 et reconnus par le Conseil d'Etat	<b>Nouveau</b> <b>14 février 90</b>	17/89 B 142
Municipalité de Sion	Aménagement d'un cheminement piétons et deuxroues légers et création d'une passerelle sur le Rhône, CP	Associations d'architectes et d'ingénieurs dont un partenaire au moins est domicilié en Valais avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1989 et inscrit au registre professionnel	25 février 90 (31 oct. 89)	22/89
République et canton du Jura, Service des constructions	Centre d'entretien et centre administratif, RN16 Transjurane, Delémont, CP	Architectes inscrits au registre cantonal des bureaux d'architecture, architectes originaires du canton du Jura, établis ou domiciliés en Suisse depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1989, dipl. des hautes écoles ou inscrits au REG A ou B	28 févr. 90 (7 juil. 89)	13/89 B 108
Ville de Thoune, canton de Berne, Gesellschaft-Areal, Scheibenstrasse, Thoune	Scheibenstrasse, Thoune, CI	Architectes établis ou domiciliés depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1988 dans le canton de Berne ou originaires du canton ainsi que 11 bureaux d'architectes suisses invités	28 févr. 90 (15 sept. 89)	
Entreprise des PTT et Municipalité de Sion	Bâtiment postal de Sion I et aménagement de la place de la Gare de Sion, CP	Architectes inscrits au Registre cantonal des architectes et établis en Valais depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1989 et architectes originaires du Valais établis en Suisse et inscrits au REG AS ou B	15 mars 90	20/89 B 170
Direction du 1 <sup>er</sup> arrondissement CFF, Commune de Morges	Réaménagement de la place de la Gare et de la gare: mise en valeur du secteur est, CP + CI	Architectes reconnus établis ou domiciliés dans le canton avant le 1.10.1989, architectes vaudois établis hors du canton avant le 1.10.1989 et architectes invités	16 mars 90	22/89 B 186
Commune d'Avenches	Complexe sportif et équipements communaux, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat et établis dans le district d'Avenches ainsi que cinq architectes invités	16 mars 90 (dès le 20 nov. 89)	24/89 B 206
Commune de Münsingen/BE	Réaménagement de la place du village, CI	Professionnels établis ou domiciliés dans le canton de Berne	30 mars 90	
Conseil d'Etat du canton de Vaud	Cathédrale de Lausanne: création du mobilier et mise en valeur de l'espace liturgique, CP	Artistes, architectes et designers suisses ainsi qu'un bureau suisse et quatre bureaux étrangers	2 avril 90 (dès le 16 oct. 89)	22/89 B 187

Comune di Pazzallo	Spazi di attrezzature pubbliche, Pazzallo, CP	Professionnist del ramo che al momento dell'iscrizione (16 ott.) soddisfino i requisiti seguenti: iscrizione all'OTIA, domicilio fiscale dal 1.1.89 nel Cantone Ticino, sede dell'ufficio dal 1.1.89 nel Cantone Ticino	27 aprile 90 (3 nov. 89)	
Commune d'Interlaken/BE	Lotissement Jungfraustrasse, CP	Architectes établis au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1988 dans les districts de l'Oberland bernois ou qui en sont originaires (Frutigen, Interlaken, Nieder- et Obersimmental, Oberhasli, Gessenay, Thoune)	27 avril 90 (15 déc. 89)	
Etat de Vaud	Centre Vuillermet, Lausanne, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1.1.1989, architectes originaires du canton de Vaud établis hors du canton ainsi que dix architectes suisses ou étranger invités	7 mai 90 (dès le 13 nov. 89)	26/89 B 226
OISTAT	Centre de théâtres de chambre, Moscou (concours international à deux degrés)	Architectes du monde entier	15 mai 90	20/89 B 170

## Nouveau dans cette liste

Commune de Givisiez/FR	Agrandissement du centre scolaire à Givisiez, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Fribourg avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1989 et inscrits au registre cantonal des personnes autorisées	30 mars 90 (dès le 19 nov. 89)	
------------------------	--	--	--------------------------------------	--

### Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.

## Nécrologie

### Hommage à Hans Brechbühler

**Allocution prononcée lors de ses obsèques, le 19 septembre 1989 à la cathédrale de Berne**

Hans Brechbühler nous a quittés à l'âge de 82 ans. Lucide jusqu'à la fin, il n'a pas cessé un instant d'affronter les problèmes de notre temps, ni de poursuivre l'achèvement de son œuvre, laquelle ne se limite pas aux bâtiments dont il a été l'auteur; son œuvre en effet réside aussi dans l'influence qu'il a exercée grâce à son souci de la recherche du vrai et grâce à son esprit créateur d'homme inséré dans une société dominée par la technique, société d'anonymat en même temps que d'extrême individualisme.

Conséquent avec sa conception de l'existence, il a décidé de renoncer, même au prix de la souffrance, aux interventions thérapeutiques qui auraient ralenti l'évolution de sa maladie. Il a voulu rester lucide jusqu'au bout.

En rendant hommage à cet homme exceptionnel, on pourrait commettre l'erreur de se limiter à l'évocation de ses réalisations architecturales, pourtant exemplaires, alors que sa vie durant il a mis son énergie à

définir et à exprimer des vérités de valeur générale.

Dans l'Ecole des Métiers de Berne, cet édifice d'une limpide clarté qu'il a construit au début de sa carrière il y a plus de cinquante ans et qui demeure l'un des plus modernes de Berne et de bien d'autres lieux, on aurait tendance à voir une manifestation unique, exceptionnelle, de son activité. Ce serait le juger de façon superficielle. Certes cette réalisation n'a été suivie d'aucune autre de lui qui soit d'importance comparable, mais il faut considérer aussi son action didactique d'architecte; il faut bien voir que toute son attitude à l'égard de l'existence comme à l'égard de la société est imprégnée de ce même caractère de clarté cristalline qui se dégage de l'édifice. « Clair comme le cristal », voilà une expression qu'il aimait. D'ailleurs la devise qu'il avait choisie pour son projet de concours, c'était précisément « Kristall ».

L'idéal qui était le sien trouve peu de place dans notre société matérialiste, qui met pour ainsi dire toute son ambition dans des performances en matière d'organisation, de rendement et de processus de décision, mais qui ne fait que tolérer les

valeurs esthétiques de l'architecture.

Hans Brechbühler n'était pas homme à se soumettre à de telles contraintes. Pour lui la recherche du vrai l'emportait sur l'ambition de construire au prix d'un compromis.

Son enseignement, que j'ai suivi en qualité d'élève puis d'assistant, allait à l'essentiel, sans s'embarasser d'une dialectique emphatique.

Dans ses relations avec ses interlocuteurs, il était rigoureux et intransigeant. Il exigeait absolument de tout futur architecte qu'il possède cette faculté essentielle: le sentiment de l'espace, indispensable à la compréhension de son enseignement. Mais lorsque la communication s'établissait entre lui-même et son élève, son collaborateur ou son interlocuteur, il manifestait sa force de persuasion. Toute une génération de jeunes architectes a subi son influence, a même été profondément marquée par lui.

Lorsqu'on le qualifiait de « fonctionnaliste nuancé d'humanité », il rejetait avec vigueur cette opinion. Il n'admettait pas qu'on puisse lui attacher une étiquette quelconque, ce qui lui aurait donné le sentiment d'être déjà mis aux archives. Il en aurait eu horreur. Mais il était inébranlable dans son adhésion au principe classique de la composition architectura-

le considérée comme l'art d'organiser l'espace.

Il s'est livré à des travaux de caractère théorique, consacrés notamment aux lois des proportions et à la représentation mathématique et géométrique des conditions d'ensevelissement d'un lieu donné. Ces recherches ont non seulement donné des résultats précieux, mais elles ont mis en lumière de façon saisissante une forme d'esprit conjuguant sensibilité et rigueur logique, forme d'esprit qui était la sienne précisément.

A l'époque de son adolescence, Hans Brechbühler, doué pour les mathématiques, hésitait devant le choix d'une profession: ferait-il des études de mathématiques ou d'architecture? Or à ce moment-là, c'est dans les idées de Le Corbusier qu'il a trouvé une réponse à ses préoccupations d'ordonnement et de hiérarchie; ce sont elles qui l'ont aiguillé vers l'architecture. Et cependant c'est d'un mathématicien qu'il a reçu peu avant de mourir ce qu'il a appelé le plus beau cadeau dont il pouvait rêver: les ultimes formules mathématiques qui lui manquaient encore pour parachever son étude sur les lois de l'ensevelissement.

Par l'exemple que nous donne sa manière de concilier sensibilité et rigueur, Hans Brechbühler nous appelle à refuser de